

LES EAUX MINÉRALES D'OULMES

Société anonyme au capital de 198.000.000,00 de dirhams
Siège social : Zone Industrielle de Bouskoura - 20180 - Casablanca
R. C. Casa. 2 215 - I.F. 02 220 308 - I.C.E. 000081601000031

AVIS DE REUNION VALANT CONVOCATION

Les actionnaires de la société « **LES EAUX MINÉRALES D'OULMES** », société anonyme au capital de 198.000.000,00 de dirhams, sont convoqués, en Assemblée Générale Ordinaire, au siège social de la société Holding Marocaine Commerciale et Financière « HOLMARCOM », sis à Casablanca, 20, rue Mostafa EL MAANI, le :

Mardi 13 mai 2025 à 10 heures

A l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration sur les comptes et les opérations réalisées durant l'exercice clos le 31 décembre 2024 ;
2. Rapport des Commissaires aux Comptes concernant le même exercice ;
3. Rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions réglementées visées à l'article 56 de la Loi 17-95 ;
4. Approbation des comptes et opérations de l'exercice ; Affectation du résultat ;
5. Approbation, s'il y a lieu, des conventions visées à l'article 56 de la Loi 17-95 ;
6. Quitus aux administrateurs et décharge aux Commissaires aux Comptes ;
7. Renouvellement des mandats de deux administrateurs de la Société ;
8. Allocation de jetons de présence au Conseil d'Administration ;
9. Pouvoirs pour accomplissement des formalités légales.

Les actionnaires peuvent assister à cette Assemblée sur simple justification de leur identité, à la condition, soit d'être inscrits sur les registres sociaux au moins cinq jours avant l'Assemblée, s'ils sont titulaires d'actions nominatives, soit de produire un certificat attestant le dépôt de leurs actions auprès d'un établissement agréé, s'ils sont titulaires d'actions au porteur.

Un actionnaire empêché d'assister à cette Assemblée peut s'y faire représenter par un autre actionnaire, par son tuteur, par son conjoint ou par un ascendant ou descendant ou par une personne morale ayant pour objet social la gestion de portefeuilles de valeurs mobilières. Il peut également exercer son droit de vote par correspondance.

Des formules de procuration et de vote par correspondance sont à la disposition des actionnaires au siège social et seront disponibles sur le site internet www.oulmes.ma conformément aux dispositions de la loi n° 17-95 telle que modifiée et complétée. Ces formulaires doivent être accompagnés de l'attestation de blocage des actions et de la pièce d'identité de l'actionnaire concerné. Ils doivent être adressés par courriel, à l'adresse assembleegenerale@oulmes.ma, ou au moins deux (2) jours francs avant la tenue de l'Assemblée générale afin d'être pris en compte, soit au plus tard le 08 mai 2025.

Tout actionnaire a le droit de prendre connaissance, au siège social, des documents dont la communication est prescrite par l'article 141 de la loi 17-95 telle que modifiée et complétée.

Conformément à l'article 121 de la loi 17-95 telle que modifiée et complétée, les actionnaires détenteurs du pourcentage d'actions prévu par l'article 117 de la même loi, disposent d'un délai de 10 jours à compter de la publication du présent avis pour demander, par lettre recommandée adressée au siège social, l'inscription de projets de résolutions à l'ordre du jour de l'Assemblée.

Cet avis ainsi que le texte des projets de résolutions seront publiés, conformément aux dispositions de la loi n° 17-95 telle que modifiée et complétée, sur le site internet www.oulmes.ma.

AVIS DE RÉUNION VALANT CONVOCATION



PREMIÈRE RÉOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu les explications du Conseil d'Administration et la lecture du rapport des Commissaires aux Comptes, approuve intégralement les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024 tels qu'ils résultent du Bilan et du Compte de Produits et Charges arrêtés à cette date et qui présentent un bénéfice net comptable de **77 109 640,08 dirhams**.

DEUXIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice net comptable de l'exercice, soit **77 109 640,08 dirhams**, comme suit :

Bénéfice net de l'exercice (DH) :	77 109 640,08
Dotation à la Réserve Légale :	- Néant
(Entièrement dotée)	
Solde (DH) :	77 109 640,08
Report à nouveau antérieur :	+ 148 840 812,91
Bénéfice distribuable (DH) :	225 950 452,99
Dividendes (DH) :	- 45 540 000,00
Le reste (DH) :	180 410 452,99

A affecter au crédit du compte report à nouveau.

Soit un dividende de **23,00** dirhams par action que l'Assemblée Générale décide de mettre en paiement à compter du **09 juin 2025**.

TROISIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions relevant de l'article 56 de la Loi 17-95 sur la société anonyme, approuve chacune des opérations et conventions qui y sont mentionnées.

QUATRIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale donne quitus entier et définitif de sa gestion au Conseil d'Administration pour l'exercice clos le 31 décembre 2024. Elle donne également décharge de leur mission aux Commissaires aux Comptes pour le même exercice.

CINQUIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale constate que les mandats de deux (2) administrateurs, à savoir :

- **Madame Miriem BENSALAH épouse CHAQROUN ;**
- **Monsieur Abdeltif TAHIRI.**

arrivent à expiration à l'issue de la présente Assemblée Générale.

Elle décide, conformément aux dispositions de la loi et des statuts, de renouveler leurs mandats pour une durée de trois (3) années, qui expirera à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui sera appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2027.

SIXIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'allouer, au Conseil d'Administration, pour l'exercice en cours, des jetons de présence d'un montant brut de **1.650.000,00** dirhams.

Il appartiendra au Conseil d'Administration de les répartir entre ses membres dans les proportions qu'il jugera convenables.

SEPTIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur d'un exemplaire, d'un extrait ou d'une copie du présent procès-verbal pour accomplir les formalités prévues par la Loi.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2024



BILAN ACTIF (en milliers de dirhams)		
ACTIF	31/12/2024	31/12/2023
Actif Non Courant	2 176 735	1 848 777
Écart d'Acquisition	-	1 700
Immobilisations en non valeur	-	-
Immobilisations Incorporables	13 118	14 215
Immobilisations Corporelles	2 135 840	1 819 785
Immobilisations Financières	25 721	12 943
Titres mis en équivalence	-	-
Impôts Différés Actif	2 056	133
Actif Courant	1 253 571	1 154 320
Stocks et Encours	412 739	314 113
Clients et Comptes Rattachés	414 978	434 218
Autres Créances et Comptes de Régularisation	309 575	286 641
Valeurs Mobilières de Placement	860	890
Disponibilités	115 420	118 458
TOTAL DE L'ACTIF	3 430 306	3 003 097

BILAN PASSIF (en milliers de dirhams)		
PASSIF	31/12/2024	31/12/2023
Capitaux Propres Part du Groupe	720 476	706 983
Capital	198 000	198 000
Prime d'émission	166 980	166 980
Réserves	298 207	278 825
Résultat net de l'exercice	57 886	63 923
Écart de conversion	-598	-745
Intérêts Minoritaires	21 094	18 220
Capitaux propres de l'ensemble consolidé	741 570	725 204
Passif Non Courant	1 460 794	1 102 907
Emprunts et Dettes Financières	1 421 184	1 054 224
Impôts Différés Passif	38 418	47 977
Provisions durables pour risques et charges	1 191	706
Passif Courant	1 227 942	1 174 987
Fournisseurs et Comptes Rattachés	342 168	265 494
Autres Dettes et Comptes de Régularisation	478 506	505 068
Autres provisions pour risques et charges	1 571	5 105
Écarts de conversion - Passif	-	-
Trésorerie - Passif	405 697	399 319
TOTAL DU PASSIF	3 430 306	3 003 097

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES (HORS TAXES)		
(en milliers de dirhams)	31/12/2024	31/12/2023
PRODUITS D'EXPLOITATION	2 972 186	2 660 646
Chiffre d'affaires	2 940 457	2 624 900
Autres produits d'exploitation	31 730	35 746
CHARGES D'EXPLOITATION	2 733 877	2 477 552
Achats consommés	985 445	1 008 544
Charges externes	842 356	696 110
Impôts et taxes	240 887	227 590
Charges de personnel	359 266	305 300
Autres charges d'exploitation	9 877	8 781
Dotations d'exploitation	296 046	231 227
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	238 310	183 095
CHARGES ET PRODUITS FINANCIERS	-92 863	-65 011
RÉSULTAT COURANT DES ENTREPRISES INTÉGRÉES	145 447	118 084
CHARGES ET PRODUITS NON COURANTS	-3 358	-8 242
Impôts sur les résultats	88 731	41 188
Impôts sur les résultats différés	-11 482	-335
RÉSULTAT NET DES ENTREPRISES INTÉGRÉES	64 841	68 989
Quote part des résultats des entreprises mises en équivalence	-	-
Dotations aux amortissements des écarts d'acquisition	1 700	1 700
Reprises sur écarts d'acquisition négatif	-	-
RÉSULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDÉ	63 141	67 288
INTÉRÊTS MINORITAIRES	5 255	3 365
RÉSULTAT NET PART DU GROUPE	57 886	63 923
Résultat par action en DH	29,24	32,28

TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE		
(en milliers de dirhams)	31/12/2024	31/12/2023
Flux de trésorerie liés à l'activité		
Résultat net des sociétés consolidées	63 141	67 288
Élimination des charges et produits sans incidence sur la trésorerie ou non liés à l'activité	-	-
- Dotations aux amortissements et aux provisions nettes des reprises	288 906	237 856
- Variation des impôts différés	-11 483	-36 565
- Plus-values de cession, nettes d'impôt	25	-13 848
- Quote-part dans le résultat des sociétés mises en équivalence	-	-
Capacité d'autofinancement des sociétés intégrées	340 589	254 732
Dividendes reçus des sociétés mises en équivalence	-	-
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité	-66 707	37 338
Flux nets de trésorerie générés par l'activité	273 883	292 070
Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement		
Acquisition d'immobilisations	-562 037	-471 607
Cession d'immobilisations	335	8 384
Incidence des variations de périmètre	-	-
Flux nets de trésorerie liés aux opérations d'investissement	-561 702	-463 223
Flux de trésorerie liés aux opérations de financement		
Dividendes versés aux actionnaires	-44 182	-36 314
Émission de prêts nets des remboursements	-	-
Subvention d'investissement	6 141	9 800
Augmentation de capital en numéraire	-	1 750
Émissions d'emprunts nets des remboursements	317 041	225 476
Flux nets de trésorerie liés aux opérations de financement	279 001	200 712
Incidence des variations des monnaies étrangères	-598	-745
Variation de trésorerie nette	-9 416	28 814
Trésorerie nette d'ouverture	-280 861	-309 675
Trésorerie nette de clôture	-290 277	-280 861

TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES							
(en milliers de dirhams)	Capital	Primes d'émission	Réserves consolidées	Résultat consolidé PG	Intérêts minoritaires	Écart de conversion	Total
Capitaux propres consolidés au 31/12/2023	198 000	166 980	278 825	63 923	18 221	-745	725 204
Affectation du résultat 2023	-	-	63 923	-63 923	-	-	-
Distribution par la société consolidante	-	-	-43 560	-	-	-	-43 560
Distributions versées aux minoritaires	-	-	-	-	-1 572	-	-1 572
Variation de périmètre	-	-	-	-	-	-	-
Résultat consolidé 2024	-	-	-	57 886	5 255	-	63 141
Ecart de conversion	-	-	-	-	-	147	147
Autres éléments	-	-	-981	-	-809	-	-1 790
Capitaux propres consolidés au 31/12/2024	198 000	166 980	298 207	57 886	21 094	-598	741 569

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2024



NOTE 1 : DESCRIPTION DE L'ACTIVITÉ

Les Eaux Minérales d'Oulmès S.A. (LEMO), société anonyme au capital social de 198.000.000 de Dirhams, a été créée le 7 mars 1934 sous la dénomination « Compagnie Fermière des Eaux Minérales d'Oulmès-Etat » et dont le siège social est établi dans la zone industrielle de BOUSKOURA à Casablanca. Les Eaux Minérales d'Oulmès fait partie du groupe HOLMARCOM.

Les domaines d'activité des Eaux minérales d'Oulmès couvrent le captage, la production, la mise en bouteille et la commercialisation d'eaux minérales naturelles plates (Sidi Ali et Ain Atlas) et gazeuses (Oulmès), la fabrication de préformes, ainsi que la mise en bouteille et la commercialisation d'eau de table (Bahia).

LEMO est présent également à l'international via sa filiale ETE opérant au Bénin.

NOTE 2 : RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

A-PRINCIPES COMPTABLES

Les comptes consolidés ont été établis en application de l'avis n°5 du Conseil National de la Comptabilité (CNC) du 26 mai 2005 tel que complété par l'avis n°26 du Conseil National de la Comptabilité (CNC) du 24 juillet 2023 et conformément aux dispositions de l'Annexe III.2.A. de la circulaire de l'AMMC qui fixe le contenu de l'information proforma et l'Annexe III.2.I. portant sur les États de synthèse semestriels.

B-MÉTHODES DE CONSOLIDATION

Les méthodes de consolidation appliquées dépendent du type de contrôle liant l'entreprise concernée à la maison-mère :

• Intégration globale (IG) :

Cette méthode est appliquée lorsque le Groupe détient un contrôle exclusif sur sa filiale. Le contrôle exclusif est le pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles d'une entreprise afin de tirer avantage de ses activités. La méthode de l'intégration globale permet de répartir le résultat et les capitaux propres entre les intérêts du Groupe et les intérêts hors Groupe (intérêts minoritaires).

• Intégration proportionnelle (IP) :

Cette méthode s'applique aux entreprises soumises au contrôle conjoint. Le contrôle conjoint est le partage du contrôle d'une entreprise exploitée en commun par un nombre limité d'actionnaires, de sorte que les politiques financières et opérationnelles résultent de leur accord. La méthode de l'intégration proportionnelle consiste à intégrer uniquement les pourcentages d'actifs, de passifs, de charges et de produits revenant aux seuls intérêts du Groupe.

• Mise en équivalence (MEE) :

Cette méthode s'applique aux entreprises sur lesquelles le Groupe a une influence notable. L'influence notable est le pouvoir de participer aux politiques financières et opérationnelles d'une entreprise sans en détenir le contrôle. La méthode de la mise en équivalence consiste à valoriser les titres de participation de l'entreprise consolidée en fonction des capitaux propres de celle-ci, la quote-part de résultat de la filiale étant prise en compte dans le résultat consolidé.

C-PÉRIMÈTRE ET RÈGLES DE CONSOLIDATION

Le périmètre de consolidation comprend la société mère Les Eaux Minérales d'Oulmès et ses filiales :

Entité	Activité	Méthode de consolidation	% de contrôle	% d'intérêt
Eau Technologie Environnement « ETE »	Captage, exploitation, industrie et commerce de toutes sortes de boissons	Intégration globale	55%	55%
OULMES DRINKS DEVELOPMENT « ODD »	Extraction, fabrication, importation, exportation, mise en bouteille, promotion et distribution de tous types de boissons	Intégration globale	100%	100%

ETE

Eau Technologie Environnement, société de droit béninois, détenue par Les Eaux Minérales d'Oulmès dans le cadre de la mise en œuvre de sa stratégie de développement en Afrique et plus particulièrement l'Afrique Sub-saharienne. Les comptes sociaux de la société ETE ont fait l'objet d'un audit d'un commissaire aux comptes pour les exercices 2017-2024 ayant servi de base aux travaux de consolidation.

ODD

Oulmes Drinks Development, société créée au mois d'avril 2016 et détenue à 100% par les Eaux Minérales d'Oulmès, avec un capital passant de MMAD 30 à 25,5 MMAD en 2023. La société a pour activité la fabrication et la distribution de tout type de boissons.

Courant 2023, la société a effectué une opération d'accordéon afin d'absorber les pertes cumulées, l'opération consistait en l'absorption des pertes cumulées via la réduction du capital de MMAD 22,8 passant ainsi de MMAD 30 à MMAD 7,2 et l'augmentation du capital d'un montant de MMAD 18,2 par compensation de créances envers LEMO.

D-CONVERSION DES ÉTATS FINANCIERS DES FILIALES ÉTRANGÈRES

La monnaie fonctionnelle d'une entité est la monnaie de l'environnement économique dans lequel cette entité opère principalement. Le Dirham est la monnaie de fonctionnement du Groupe. Ainsi, les comptes des filiales installées à l'étranger ont été convertis en MAD la monnaie de présentation.

E- DATE DE CLÔTURE DES EXERCICES

Les résultats des sociétés consolidées correspondent à une période de 12 mois se terminant le 31 décembre de chaque année.

Toutes les sociétés entrant dans le périmètre de consolidation du Groupe ont établi des comptes arrêtés au 31 décembre 2024.

F-COMPTES ET OPÉRATIONS RÉCIPROQUES

Toutes les transactions intragroupes, ainsi que les actifs et passifs réciproques entre les sociétés consolidées par intégration globale sont éliminés. Il en est de même pour les résultats internes au Groupe (dividendes, plus-values...).

Les soldes bilanciaux, les produits et les charges résultant des transactions intragroupes sont éliminés lors de la préparation des états financiers consolidés.

G-RETRAITEMENTS DE CONSOLIDATION

• Immobilisations en non-valeurs

Les immobilisations en non-valeurs, constituées des frais préliminaires et des charges à répartir, sont annulées en consolidation, ces immobilisations constituent des charges de l'exercice au cours duquel elles ont été engagées, au même titre leurs amortissements sont annulés.

• Écarts de conversion

Les gains de change latents, comptabilisés en écarts de conversion passif dans le bilan devraient être enregistrés au compte de produits et charges au cours de la période à laquelle ils se rapportent. Aussi, les écarts de conversion actifs ont été annulés en contrepartie de la provision pour risques et charges correspondante.

• Immobilisations acquises par crédit-bail

Les actifs détenus en vertu d'un contrat de crédit-bail devraient être comptabilisés au bilan sous forme d'une immobilisation corporelle et d'un emprunt correspondant, au compte de produits et charges, sous forme d'une dotation aux amortissements et d'une charge financière.

• Écart d'acquisition

Les écarts d'acquisition représentent la différence entre le prix d'acquisition des titres des sociétés consolidées et la part du Groupe dans leur actif net à la date des prises de participations après comptabilisation des éventuelles plus ou moins-values latentes sur actifs identifiables. Lorsqu'ils sont positifs, ces écarts sont inscrits à l'actif du bilan consolidé sous la rubrique « écarts d'acquisition » et amortis sur une durée qui doit refléter aussi raisonnablement que possible les hypothèses retenues et les objectifs fixés et documentés lors de l'acquisition. Cependant, lorsque ces écarts sont négatifs, ces derniers sont inscrits en provision pour risques et charges et repris sur une durée qui doit refléter aussi raisonnablement que possible les mêmes hypothèses retenues et les objectifs fixés et documentés lors de l'acquisition.

Les comptes consolidés du groupe comprenaient un écart d'acquisition suite à l'entrée en périmètre de la filiale ETE, amorti sur une durée de 10 ans. Au 31 décembre 2024, l'écart d'acquisition est totalement amorti.

• Impôts différés

Les impositions différées résultent de la neutralisation des différences temporaires introduites par les règles fiscales et les retraitements d'homogénéisation qui ont une incidence sur la base taxable. Les actifs et passifs d'impôt différé sont évalués aux taux dont l'application est attendue sur l'exercice au cours duquel l'actif sera réalisé ou le passif réglé.

• Homogénéisation des durées d'amortissement des immobilisations corporelles :

Le retraitement d'homogénéisation des durées d'amortissement des immobilisations corporelles consiste à harmoniser la durée d'amortissement de ces dites immobilisations en fixant une durée économique au lieu d'une durée admise fiscalement.

H- RÈGLES ET MÉTHODES D'ÉVALUATION

Les règles d'évaluation présidant à l'établissement des comptes consolidés sont les mêmes que celles appliquées pour les comptes annuels individuels et édictées par le Code Général de la Normalisation Comptable (C.G.N.C.).

Les principales méthodes d'évaluation utilisées sont les suivantes :

• Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) ou à leur coût de production. Elles sont constituées essentiellement des brevets, licences, logiciels et droits similaires correspondant à des dépenses faites pour l'obtention de l'avantage représenté par la protection accordée au bénéficiaire du droit d'utilisation. La durée d'amortissement de ces immobilisations s'étale sur 5 ans.

• Immobilisations corporelles

A leur entrée dans le patrimoine de la société, les immobilisations corporelles acquises à titre onéreux sont enregistrées à leur coût d'acquisition, celles produites par l'entreprise pour elle-même, à leur coût de production. Ces coûts s'entendent hors TVA récupérable. L'amortissement des immobilisations corporelles est calculé sur la valeur d'origine du bien dans la limite des taux indiqués par l'administration fiscale et admis par l'usage de la profession.

• Stock

Les stocks des matières premières sont évalués au coût d'achat et suivant la méthode du coût moyen pondéré.

• Clients

Les créances font l'objet d'une analyse régulière à l'aide d'un système de scoring interne.

Ce dernier prend en compte notamment la qualité du client, les accords en vigueur, le comportement de paiement et l'ancienneté des créances.

Les provisions sont constituées individuellement dès lors que le risque de non-recouvrement est jugé significatif.

RAPPORT D'AUDIT SUR LES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

EXERCICE DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2024



4, Rue Maati Jazouli (Ex RueFriad)
Anfa-Casablanca
Maroc

Aux Actionnaires de la société
Les Eaux Minérales d'Oulmes S.A.
Zone Industrielle de Bouskoura
Casablanca



76, Bd Abdelmoumen
Résidence Koutoubia, 7ème étage
Casablanca - Maroc

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES ETATS DE SYNTHESE CONSOLIDES

EXERCICE DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DÉCEMBRE 2024

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états de synthèse consolidés de la société LES EAUX MINÉRALES D'OULMES S.A. et de ses filiales (le « groupe »), qui comprennent le bilan consolidé au 31 décembre 2024, ainsi que le compte de produits et charges consolidé, l'état consolidé des variations des capitaux propres, le tableau consolidé des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que l'état des informations complémentaires (ETIC), y compris un résumé des principales méthodes comptables. Ces états de synthèse consolidés font ressortir un montant de capitaux propres consolidés de 741 570 KMAD dont un bénéfice net consolidé de 63 141 KMAD.

Nous certifions que les états de synthèse consolidés cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du patrimoine et de la situation financière du groupe au 31 décembre 2024, ainsi que du résultat de l'ensemble consolidé pour l'exercice clos à cette date, conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse consolidés » du présent rapport. Nous sommes indépendants du groupe conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états de synthèse au Maroc et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états de synthèse consolidés de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états de synthèse consolidés pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

• Dépréciation des créances clients

Risque identifié

Au 31 décembre 2024, la valeur nette des créances clients s'élève à 414 978 KMAD représentant 12% du total bilan du Groupe. La Direction évalue les créances clients selon les modalités exposées dans la note 2 de l'état des informations complémentaires (ETIC). La dépréciation fait l'objet d'une appréciation au cas par cas en fonction des risques encourus.

En conséquence, nous avons considéré ce sujet comme un point clé de l'audit compte tenu de l'importance de ce poste dans les états de synthèse et du niveau de jugement requis par la direction pour l'estimation des provisions.

Réponse d'audit :

Dans le cadre de nos diligences, nous avons examiné les principes d'identification des créances douteuses et les méthodes de dépréciation des créances clients, en procédant à :

- L'analyse des hypothèses retenues pour calculer les provisions pour dépréciation des créances clients, notamment à travers l'examen de la balance âgée et de l'analyse des retards de paiement ;
- L'analyse des paiements reçus après la date de clôture pour les créances clients échues à forte antériorité les plus significatives ;
- La vérification du calcul de la provision pour dépréciation afin de s'assurer de sa conformité avec les règles définies par la société ;
- La circularisation des avocats et l'analyse des réponses reçues, afin d'identifier d'éventuelles difficultés de recouvrement qui n'auraient pas donné lieu au traitement comptable approprié.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états de synthèse consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états de synthèse consolidés conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états de synthèse consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états de synthèse consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du groupe à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions se rapportant à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le groupe ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du groupe.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états de synthèse consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états de synthèse consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états de synthèse consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du groupe ;

- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;

- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du groupe à poursuivre son exploitation.

Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états de synthèse au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le groupe à cesser son exploitation ;

- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états de synthèse consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états de synthèse consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;

- nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant les informations financières des entités et activités du groupe pour exprimer une opinion sur les états de synthèse consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe. Nous assumons l'entière responsabilité de l'opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Casablanca, le 08 avril 2025

Les Commissaires aux Comptes

HDID & ASSOCIÉS



FORVIS MAZARS



ÉTATS FINANCIERS SOCIAUX

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2024



BILAN ACTIF

	31-déc-24			31-déc-23
	Brut	Amortissement	Net	Net
(Montants en dhs)				
Immobilisations en non valeur (A)	66 020 202	37 746 399	28 273 803	21 599 708
Frais préliminaires				
Charges à répartir	66 020 202	37 746 399	28 273 803	21 599 708
Primes de remboursement des obligations				
Immobilisations incorporelles (B)	39 359 478	26 400 658	12 958 820	13 997 455
Immobilisations en recherche et développement	39 359 478	26 400 658	12 958 820	13 997 455
Brevets, marques, droits et valeurs similaires				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles (C)	4 149 673 565	2 386 154 378	1 763 519 187	1 464 204 092
Terrains	102 389 324	-	102 389 324	48 325 324
Constructions	682 738 432	350 100 530	332 637 901	313 919 968
Installations techniques, matériel et outillage	2 969 136 908	1 954 277 707	1 014 859 200	746 957 170
Matériel de transport	15 256 926	12 273 507	2 983 419	2 401 330
Mobilier de bureau, aménagements divers	83 597 528	69 502 633	14 094 895	16 027 085
Autres immobilisations corporelles	-	-	-	-
Immobilisations corporelles en cours	296 554 447	-	296 554 447	336 573 214
Immobilisations financières (D)	79 173 470	6 778 491	72 394 979	59 597 390
Prêts immobilisés	16 139 425	-	16 139 425	-
Autres créances financières	4 886 109	-	4 886 109	4 449 454
Titres de participation	58 147 935	6 778 491	51 369 444	55 147 935
Autres titres immobilisés	-	-	-	-
Écart de conversion - Actif (E)	-	-	-	-
Diminution des créances immobilisées				
Augmentation des dettes financières				
TOTAL I (A+B+C+D+E)	4 334 226 715	2 457 079 926	1 877 146 789	1 559 398 646
Stocks (F)	388 523 733	4 344 461	384 179 272	286 123 370
Marchandises	11 533 024	-	11 533 024	12 151 942
Matières et fournitures consommables	331 293 362	4 344 461	326 948 901	242 883 255
Produits en cours	-	-	-	-
Produits intermédiaires et résiduels	-	-	-	-
Produits finis	45 697 346	-	45 697 346	31 088 173
Créances de l'actif circulant (G)	796 045 959	98 896 443	697 149 516	653 180 345
Fournisseurs débiteurs, avances & acomptes	141 231 722	-	141 231 722	166 049 345
Clients et comptes rattachés	489 135 781	83 384 052	405 751 729	387 963 236
Personnel	3 159 523	-	3 159 523	3 289 963
État	99 933 042	-	99 933 042	50 296 609
Comptes d'associés	12 006 841	6 023 098	5 983 744	13 401 499
Autres débiteurs	29 329 355	9 489 294	19 840 062	13 340 645
Comptes de régularisation - Actif	21 249 694	-	21 249 694	18 839 050
Titres et valeurs de placement (H)	58 000	-	58 000	58 000
Écart de conversion - Actif (I)	907 880	-	907 880	417 357
TOTAL II (F+G+H+I)	1 185 535 572	103 240 904	1 082 294 668	939 779 072
Chèques et valeurs à encaisser	49 735 603	-	49 735 603	43 707 193
Banques, T.G et C.C.P	53 926 719	-	53 926 719	58 785 406
Caisses, Régies d'avances et accreditifs	3 910 834	-	3 910 834	2 706 559
TOTAL III	107 573 157	-	107 573 157	105 199 157
TOTAL GÉNÉRAL	5 627 335 443	2 560 320 830	3 067 014 613	2 604 376 875

BILAN PASSIF

	31-déc-23		31-déc-22
	31-déc-23	31-déc-22	31-déc-22
(Montants en dhs)			
Fonds propres			
Capital social ou personnel (1)	198 000 000	198 000 000	198 000 000
Moins : actionnaires, capital souscrit non appelé			
Capital appelé dont versé			
Primes d'émission, de fusion, d'apport	166 980 000	166 980 000	166 980 000
Écarts de réévaluation			
Réserve légale	19 800 000	19 800 000	19 800 000
Autres réserves	37 687 000	37 687 000	37 687 000
Report à nouveau (2)	148 840 813	118 425 504	118 425 504
Résultats nets en instance d'affectation (2)	-	-	-
Résultat net de l'exercice (2)	77 109 640	73 975 309	73 975 309
Total des capitaux propres (A)	648 417 453	614 867 813	614 867 813
Capitaux propres assimilés (B)	20 912 614	14 874 109	14 874 109
Subventions d'investissement	20 912 614	14 874 109	14 874 109
Provisions réglementées			
Dettes de financement (C)	1 292 558 324	984 065 950	984 065 950
Emprunts obligataires	538 333 333	458 333 333	458 333 333
Autres dettes de financement	754 224 991	525 732 616	525 732 616
Provisions durables pour risques et charges (D)	-	-	-
Provisions pour risques			
Provisions pour charges			
Écart de conversion - Passif (E)	-	-	-
Augmentation de créances immobilisées			
Diminution des dettes de financement			
TOTAL I (A + B + C + D + E)	1 961 888 392	1 613 807 872	1 613 807 872
Dettes du passif circulant (F)	724 090 163	614 047 040	614 047 040
Fournisseurs et comptes rattachés	343 760 062	252 534 748	252 534 748
Clients créditeurs, avances et acomptes	17 982 540	15 356 549	15 356 549
Personnel	8 987 625	11 508 739	11 508 739
Organismes sociaux	19 359 902	20 281 086	20 281 086
État	307 807 005	296 738 521	296 738 521
Comptes d'associés	1 448 950	1 699 951	1 699 951
Autres créanciers			
Comptes de régularisation - Passif	24 744 078	15 927 447	15 927 447
Autres provisions pour risques et charges (G)	1 952 708	1 462 185	1 462 185
Écarts de conversion - Passif (éléments circulants) (H)	714 194	266 949	266 949
TOTAL II (F + G + H)	726 757 066	615 776 174	615 776 174
Trésorerie - Passif			
Crédits d'escompte	51 028 889	47 267 951	47 267 951
Crédits de trésorerie	149 999 987	279 999 987	279 999 987
Banques de régularisation	177 340 280	47 524 891	47 524 891
TOTAL III	378 369 156	374 792 829	374 792 829
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	3 067 014 613	2 604 376 875	2 604 376 875

(1) Capital personnel débiteur
(2) Bénéficiaire (+), déficitaire (-)

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES (Hors Taxes)

	(Montants en dhs)	Exercice du 1 janvier 2024 au 31 décembre 2024			
		OPÉRATIONS		TOTAUX DE L'EXERCICE	TOTAUX DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT
		Propres à l'exercice	Concernant les exercices précédents	3= 1 + 2	
		(1)	(2)	3= 1 + 2	
I Produits d'exploitation					
Ventes de marchandises (en l'état)	93 179 084			93 179 084	80 787 231
Ventes de biens et services produits	2 780 524 137			2 780 524 137	2 413 537 046
Chiffre d'affaires	2 873 703 222			2 873 703 222	2 494 324 277
Variation de stocks de produits (+ ou -) (1)	14 609 173			14 609 173	11 446 786
Immobilisations produites par l'entreprise pour elle-même					
Subventions d'exploitation					
Autres produits d'exploitation	273 697			273 697	6 756 744
Reprises d'exploitation : transferts de charges	11 343 796			11 343 796	8 107 212
TOTAL I	2 899 929 888			2 899 929 888	2 520 635 019
II Charges d'exploitation					
Achats revendus (2) de marchandises	95 653 344			95 653 344	79 872 508
Achats consommés (2) de matières et fournitures	910 467 260			910 467 260	873 621 805
Autres charges externes	837 556 553	108 000		837 664 553	687 537 779
Impôts et taxes	230 356 563	211 040		230 567 603	217 917 205
Charges de personnel	347 427 875			347 427 875	292 842 068
Autres charges d'exploitation	1 200 000			1 200 000	1 450 001
Dotations d'exploitation	232 441 298			232 441 298	193 578 341
TOTAL II	2 655 102 895	319 040		2 655 421 935	2 346 819 708
III RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	244 826 993	-319 040		244 507 953	173 815 312
FINANCIER					
IV Produits financiers					
Produits des titres de participation et autres titres immobilisés	1 928 739			1 928 739	
Gains de change	3 053 382			3 053 382	6 082 820
Intérêts et autres produits financiers	733 317			733 317	1 199 604
Reprises financières : transferts de charges	342 241			342 241	2 018 386
TOTAL IV	6 057 679			6 057 679	9 300 811
V Charges financières					
Charges d'intérêts	73 071 324			73 071 324	58 087 428
Pertes de change	2 225 640			2 225 640	4 031 353
Autres charges financières					
Dotations financières	10 634 353			10 634 353	3 342 241
TOTAL V	85 931 317			85 931 317	65 461 022
VI RÉSULTAT FINANCIER (IV - V)	-79 873 638			-79 873 638	-56 160 211
VII RÉSULTAT COURANT (III + VI)	164 953 356	-319 040		164 634 316	117 655 100
NON COURANT					
VIII Produits non courants					
Produits de cessions d'immobilisations	12 000			12 000	71 940
Subvention d'équilibre					
Reprises sur subventions d'investissement					
Autres produits non courants	11 291 431			11 291 431	4 399 647
Reprises non courantes : transferts de charges					31 866 800
TOTAL VIII	11 303 431			11 303 431	36 338 388
IX Charges non courantes					
Valeurs nettes d'amortissement des immobilisations cédées	54 159			54 159	13 904 768
Subventions accordées					
Autres charges non courantes	8 580 581	5 966 696		14 547 277	28 112 270
Dotations non courantes aux amortissements et aux provisions					
TOTAL IX	8 634 740	5 966 696		14 601 436	42 017 038
X RÉSULTAT NON COURANT (VIII - IX)	2 668 691	-5 966 696		-3 298 005	-5 678 650
XI RÉSULTAT AVANT IMPÔTS (VII + ou - X)	167 622 047,08	-6 285 736,00		161 336 311,08	111 976 450
XII IMPÔTS SUR LES RÉSULTATS	57 444 452	26 782 219		84 226 671	38 001 141
XIII RÉSULTAT NET (XI - XII)	110 177 595,08	-33 067 955,00		77 109 640,08	73 975 309,16
XIV TOTAL DES PRODUITS (I + IV + VIII)	2 917 290 998	0		2 917 290 998	2 566 274 217
XV TOTAL DES CHARGES (II + V + IX + XII)	2 807 113 403	33 067 955		2 840 181 358	2 492 298 908
XVI RÉSULTAT NET (total produits - total charges)	110 177 595	-33 067 955		77 109 640	73 975 309

ÉTAT DES SOLDES DE GESTION (E S G)

I TABLEAU DE FORMATION DES RÉSULTATS (T F R)		Exercice du 1 janvier 2024 au 31 décembre 2024	
(Montants en dhs)		EXERCICE	EXERCICE PRÉCÉDENT
1	Ventes de marchandises (en l'état)	93 179 084	80 787 231
2	- Achats revendus de marchandises	95 653 344	79 872 508
I	= MARGE BRUTE SUR VENTES EN L'ÉTAT	-2 474 260	914 722
	+ PRODUCTION DE L'EXERCICE : (3 + 4 + 5)	2 795 133 310	2 424 983 832
3	Ventes de biens et services produits	2 780 524 137	2 413 537 046
4	Variation de stocks de produits	14 609 173	11 446 786
5	Immobilisations produites par l'entreprise pour elle-même	-	-
	- CONSOMMATION DE L'EXERCICE : (6 + 7)	1 748 131 814	1 561 159 584
6	Achats consommés de matières et fournitures	910 467 260	873 621 805

ÉTATS FINANCIERS SOCIAUX

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2024



LES EAUX
MINÉRALES
D'OULMES

TABLEAU DE FINANCEMENT DE L'EXERCICE

I Synthèse des masses du bilan									
(Montants en dhs)									
			Exercice du 1 janvier 2024 au 31 décembre 2024						
MASSES			Exercice (a)	Exercice précédent (b)					
			Variation (a-b)						
			Emplois (c)	Ressources (d)					
1	Financement permanent		1 961 888 392	1 613 807 872					348 080 520
2	Moins actif immobilisé		1 877 146 789	1 559 398 646		317 748 143			
3	= Fonds de roulement fonctionnel (1-2)	(A)	84 741 603	54 409 226		-			30 332 376
4	Actif circulant		1 082 294 668	939 779 072		142 515 596			
5	Moins passif circulant		726 757 066	615 776 174					110 980 891
6	= Besoins de financement global (4-5)	(B)	355 537 602	324 002 897		31 534 705			-
7	= Trésorerie nette (actif-passif) (A - B)		-270 795 999	-269 593 671		-			1 202 328
II Emplois et Ressources									
EXERCICE									
EXERCICE PRÉCÉDENT									
EMPLOIS									
RESSOURCES									
RESSOURCES STABLES DE L'EXERCICE (FLUX)									
AUTOFINANCEMENT (A)									
	Capacité d'autofinancement		-	257 811 753		-			242 392 853
	- Distribution de bénéfices		-	301 371 753		-			275 062 853
	- Distribution de bénéfices		-	43 560 000		-			32 670 000
CESSIONS ET RÉDUCTIONS D'IMMOBILISATIONS (B)									
	Cession d'immobilisations incorporelles		-	12 000		-			27 269 391
	Cession d'immobilisations corporelles		-	12 000		-			71 940
	Cession d'immobilisations financières		-	-		-			-
	Récupérations sur créances immobilisées		-	-		-			27 197 450
AUGMENTATIONS DES CAPITAUX PROPRES ET ASSIMILÉS (C)									
	Augmentations de capital, apports		-	6 038 505		-			9 422 155
	Subventions d'investissement		-	6 038 505		-			9 422 155
AUGMENTATIONS DES DETTES DE FINANCEMENT (D)									
			-	900 000 000		-			600 000 000
			-	1 163 862 258		-			879 084 398
I. TOTAL DES RESSOURCES STABLES (A+B+C+D)									
			-	1 163 862 258		-			879 084 398
EMPLOIS STABLES DE L'EXERCICE (FLUX)									
ACQUISITIONS ET AUGMENTATIONS D'IMMOBILISATIONS (E)									
	Acquisition d'immobilisations incorporelles		524 198 665	-		393 543 469			
	Acquisition d'immobilisations corporelles		1 666 982	-		1 412 226			
	Acquisition d'immobilisations financières		505 955 603	-		373 582 336			
	Augmentation des créances immobilisées		-	-		18 288 000			
			16 576 080	-		260 907			
REMBOURSEMENTS DES CAPITAUX PROPRES (F)									
			-	-		-			-
REMBOURSEMENTS DES DETTES DE FINANCEMENT (G)									
			591 509 008	-		417 412 576			
EMPLOIS EN NON VALEURS (H)									
			17 822 209	-		7 912 682			
			1 133 529 881	-		818 868 728			-
II. TOTAL - EMPLOIS STABLES (E+F+G+H)									
			1 133 529 881	-		818 868 728			-
III. VARIATION DU BESOIN DE FINANCEMENT GLOBAL (BFG)									
			31 534 705	-		43 216 729			
IV. VARIATION DE LA TRÉSORERIE									
			-	1 202 328		16 998 941			
TOTAL GÉNÉRAL									
			1 165 064 586	1 165 064 586		879 084 398			879 084 398

ÉTAT DES DÉROGATIONS

Exercice Clos au 31 décembre 2024		
INDICATION DES DÉROGATIONS	JUSTIFICATIONS DES DÉROGATIONS	INFLUENCE DES DÉROGATIONS SUR LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIÈRE ET LES RÉSULTATS
I Dérogations aux principes comptables fondamentaux	NÉANT	NÉANT
II Dérogations aux méthodes d'évaluation	NÉANT	NÉANT
III Dérogations aux règles d'établissement des états de synthèse	NÉANT	NÉANT

ÉTAT DES CHANGEMENTS DE MÉTHODES

Exercice Clos au 31 décembre 2024		
NATURE DES CHANGEMENTS	JUSTIFICATION DU CHANGEMENT	INFLUENCE SUR LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIÈRE ET LES RÉSULTATS
"I. Changements affectant les méthodes d'évaluation"	NÉANT	NÉANT
"II. Changements affectant les règles de présentation"	NÉANT	NÉANT

TABLEAU DES IMMOBILISATIONS AUTRES QUE FINANCIÈRES

(Montants en dhs)									Exercice Clos au 31 décembre 2024	
NATURE	MONTANT BRUT DÉBUT EXERCICE	AUGMENTATION			DIMINUTION			MONTANT BRUT FIN EXERCICE		
		Acquisition	Production par l'entreprise pour elle-même	Virement	Cession	Retrait	Virement			
IMMOBILISATION EN NON-VALEURS	74 193 964	17 822 209	-	2 368 663	28 364 633	-	-	66 020 202		
* Frais préliminaires	-	-	-	-	-	-	-	-		
* Charges à répartir sur plusieurs exercices	74 193 964	17 822 209	-	2 368 663	28 364 633	-	-	66 020 202		
* Primes de remboursement obligations	-	-	-	-	-	-	-	-		
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	37 692 496	1 666 982	-	-	-	-	-	39 359 478		
* Immobilisation en recherche et développement	-	-	-	-	-	-	-	-		
* Brevets, marques, droits et valeurs similaires	37 692 496	1 666 982	-	-	-	-	-	39 359 478		
* Fonds commercial	-	-	-	-	-	-	-	-		
* Autres immobilisations incorporelles	-	-	-	-	-	-	-	-		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	3 705 748 731	505 955 603	-	194 690 230	59 662 106	-	197 058 893	4 149 673 565		
* Terrains	48 325 324	54 064 000	-	-	-	-	-	102 389 324		
* Constructions	636 164 558	46 573 873	-	-	-	-	-	682 738 432		
* Installations techniques, matériel et outillage	2 589 649 032	244 666 245	-	193 900 671	59 079 040	-	-	2 969 136 908		
* Matériel de transport	14 367 551	1 416 442	-	56 000	583 066	-	-	15 256 926		
* Mobilier, matériel de bureau et aménagements	80 669 051	2 194 918	-	733 559	-	-	-	83 597 528		
* Autres immobilisations corporelles Informatiques	-	-	-	-	-	-	-	-		
* Immobilisations corporelles en cours	336 573 214	157 040 126	-	-	-	-	197 058 893	296 554 447		

TABLEAU DES TITRES DE PARTICIPATION

(Montants en dhs)										Exercice Clos au 31 décembre 2024	
Raison sociale de la société émettrice	Secteur d'activité 1	Capital social 2	Participation au capital en % 3	Prix d'acquisition global 4	Valeur Comptable Nette 5	Extraits des derniers états de synthèse de la société émettrice			Produits inscrits au C P C de l'exercice 9		
						Date de clôture 6	Situation nette 7	Résultat net 8			
Eau Technologie Environnement "ETE"	Captage, exploitation, industrie et commerce de toutes sortes de boissons	5 438 400	55%	22 762 339	22 762 339	31/12/2024	44 966 122	11 134 596	1 928 739		
OULMES DRINKS DEVELOPMENT "ODD"	Extraire fabriquer importer et exporter embouteiller promouvoir et distribuer tout type de boissons	25 500 000	100%	25 500 000	25 500 000	31/12/2024	28 624 743	2 431 577	-		
SENEGAL WATER & BEVERAGES COMPANY SA "SWBC"	Extraire fabriquer importer et exporter embouteiller promouvoir et distribuer tout type de boissons	3 107 105	100%	3 107 105	3 107 105	31/12/2024	1 397 783	-264 142	-		
SOCIETE AFRIQUAINE DES BOISSONS ET EAUX MINÉRALES "SABEM"	Extraire fabriquer importer et exporter embouteiller promouvoir et distribuer tout type de boissons	12 570 817	54%	6 778 491	-	31/12/2022	12 570 817	-	-		
TOTAL		46 616 322	-	58 147 935	51 369 444		87 559 465	13 302 030	1 928 739		

ÉTATS FINANCIERS SOCIAUX

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2024



LES EAUX
MINÉRALES
D'OULMES

TABLEAU DES PROVISIONS

(Montants en dhs)		Exercice Clos au 31 décembre 2024						
Nature	Montant début d'exercice	Dotations			Reprises			Montant fin d'exercice
		d'exploitation	financières	non courantes	d'exploitation	financières	non courantes	
1 Provisions pour dépréciation de l'actif immobilisé	3 000 000	-	3 778 491	-	-	-	-	6 778 491
2 Provisions réglementées	-	-	-	-	-	-	-	-
3 Provisions durables pour risques et charges	-	-	-	-	-	-	-	-
SOUS TOTAL (A)	3 000 000	-	3 778 491	-	-	-	-	6 778 491
4 Provisions pour dépréciation de l'actif circulant (hors trésorerie) (Clients et stocks)	94 006 180	11 999 835	6 023 098	-	8 788 209	-	-	103 240 904
5 Autres provisions pour risques et charges (Écarts de conversion)	1 462 185	-	832 764	-	-	342 241	-	1 952 708
6 Provisions pour dépréciation des comptes de trésorerie	-	-	-	-	-	-	-	-
SOUS TOTAL (B)	95 468 365	11 999 835	6 855 862	-	8 788 209	342 241	-	105 193 612
TOTAL (A + B)	98 468 365	11 999 835	10 634 353	-	8 788 209	342 241	-	111 972 103

TABLEAU DES CRÉANCES

(Montants en dhs)		Exercice Clos au 31 décembre 2024						
CRÉANCES	TOTAL	ANALYSE PAR ÉCHÉANCE			AUTRE ANALYSE			
		Plus d'un an	Moins d'un an	Échues et non recouvrées	Montants en devises	Montants sur l'État et organismes publics	Montants sur les entreprises liées	Montants représentés par des effets
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	4 886 109	4 886 109	-	-	-	-	-	-
* Prêts immobilisés	-	-	-	-	-	-	-	-
* Autres créances financières	4 886 109	4 886 109	-	-	-	-	-	-
DE L'ACTIF CIRCULANT	796 045 959	67 742 374	715 322 492	242 311 741	101 365 838	99 933 042	72 217 940	99 467 517
* Fournisseurs débiteurs	141 231 722	31 622 745	109 608 977	-	68 650 509	-	18 000 000	-
* Clients et comptes rattachés	489 135 781	29 761 184	459 374 597	229 330 648	5 031 672	-	8 451 730	99 467 517
* Personnel	3 159 523	-	3 159 523	-	-	-	-	-
* État	99 933 042	6 358 445	93 574 597	-	-	99 933 042	-	-
* Comptes d'associés	12 006 841	-	12 006 841	-	12 006 841	-	12 006 841	-
* Autres débiteurs	29 329 355	-	16 348 262	12 981 093	15 676 816	-	19 210 999	-
* Comptes de régularisation - Actif	21 249 694	-	21 249 694	-	-	-	14 548 370	-

TABLEAU DES DETTES

(Montants en dhs)		Exercice Clos au 31 décembre 2024						
DETTES	TOTAL	ANALYSE PAR ÉCHÉANCE			Autres analyse			
		Plus d'un an	Moins d'un an	Échues et non recouvrées	Montants en devises	Montants sur l'État et organismes publics	Montants sur les entreprises liées	Montants représentés par des effets
DE FINANCEMENT	1 292 558 324	740 602 708	551 955 617	-	-	-	-	-
* Emprunts obligataires	538 333 333	321 666 667	216 666 667	-	-	-	-	-
* Autres dettes de financement	754 224 991	418 936 041	335 288 950	-	-	-	-	-
DU PASSIF CIRCULANT	724 090 163	2 625 991	610 543 200	110 920 972	65 941 412	327 166 907	8 620 015	39 029 757
* Fournisseurs	343 760 062	-	232 839 090	110 920 972	65 941 412	-	581 509	39 029 757
* Clients créditeurs consignation	17 982 540	2 625 991	15 356 549	-	-	-	-	-
* Personnel	8 987 625	-	8 987 625	-	-	-	-	-
* Organismes sociaux	19 359 902	-	19 359 902	-	-	19 359 902	-	-
* État	307 807 005	-	307 807 005	-	-	307 807 005	-	-
* Comptes d'associés	1 448 950	-	1 448 950	-	-	-	1 448 950	-
* Autres créanciers	-	-	-	-	-	-	-	-
* Comptes de régularisation - Passif	24 744 078	-	24 744 078	-	-	-	6 589 556	-

TABLEAU DES SÛRETÉS RÉELLES DONNÉES OU REÇUES

(Montants en dhs)						Exercice Clos au 31 décembre 2024
TIERS CRÉDITEURS OU DÉBITEURS	MONTANT COUVERT PAR LA SÛRETÉ	NATURE (1)	DATE ET LIEU D'INSCRIPTION	OBJET (2) (3)	VALEUR COMPTABLE NETTE DE LA SÛRETÉ DONNÉE À LA DATE DE CLÔTURE	
* Sûretés données						
* Sûretés reçues						
N É A N T						

(1) Gage : 1- Hypothèque : 2- Nantissement : 3- Warrant : 4- Autres : 5- (à préciser)
(2) préciser si la sûreté est donnée au profit d'entreprises ou de personnes tierces (sûretés données) (entreprises liées, associés, membres du personnel)
(3) préciser si la sûreté reçue par l'entreprise provient de personnes tierces autres que le débiteur (sûretés reçues)

ENGAGEMENTS FINANCIERS REÇUS OU DONNÉS HORS OPÉRATIONS DE CRÉDIT-BAIL

(Montants en dhs)		Exercice Clos au 31 décembre 2024	
		2023	2024
ENGAGEMENTS DONNÉS			
* Avals et cautions			
* Engagements en matière de pensions de retraites et obligations similaires			
* Autres engagements donnés (vis-à-vis de l'Administration des douanes)		10 000 000	10 000 000
* Garantie de restitution de paiement anticipé dans le cadre de l'accord de subvention conclu entre LEMO et L'UNOPS "Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets".		20 562 367	
* Une caution en faveur du MINURSO		202 489	202 489
* Une caution définitive en faveur de la DPEFLCD*			
* Direction provinciale des Eaux et Forêts et à la Lutte Contre la Désertification			
* Une caution définitive en faveur de HCEFLCD* portant reconduction d'amodiation du droit de chasse			
* Haut commissariat aux Eaux et Forêts et à la Lutte Contre la Désertification			
* Une quitte subrogative dans le cadre du contrat d'affacturage avec la Banque Centrale Populaire		84 101 504	122 965 640
Total (1)		114 866 359	133 168 128
(1) dont engagements à l'égard d'entreprises liées			
ENGAGEMENTS REÇUS			
* Avals et cautions			
Cautions solidaires		112 100 000	109 100 000
* Autres engagements donnés			
Total		112 100 000	109 100 000

(1) Gage : 1- Hypothèque : 2- Nantissement : 3- Warrant : 4- Autres : 5- (à préciser)
(2) préciser si la sûreté est donnée au profit d'entreprises ou de personnes tierces (sûretés données) (entreprises liées, associés, membres du personnel)
(3) préciser si la sûreté reçue par l'entreprise provient de personnes tierces autres que le débiteur (sûretés reçues)

ÉTAT DES PASSIFS ÉVENTUELS

(Montants en dhs)	Exercice Clos au 31 Décembre 2024
* Conformément à la législation fiscale l'exercice 2024 n'est pas encore prescrit. Les déclarations fiscales des Eaux Minérales d'Oulmes au titre de l'impôt sur les sociétés (IS), de la TVA et de l'impôt sur les revenus salariaux (IR) peuvent faire l'objet de contrôle par l'administration et de rappels éventuels d'impôts, taxes.	
* Les déclarations sociales au titre de la CNSS peuvent faire l'objet de contrôle et de rappels éventuels de cotisations.	

RAPPORT GÉNÉRAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

EXERCICE DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2024



4, Rue Maati Jazouli (Ex RueFrio)
Anfa-Casablanca
Maroc

Aux Actionnaires de la société
Les Eaux Minérales d'Oulmès S.A.
Zone Industrielle de Bouskoura
Casablanca



76, Bd Abdelmoumen
Résidence Koutoubia, 7ème étage
Casablanca - Maroc

RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES EXERCICE DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2024

AUDIT DES ETATS DE SYNTHÈSE

Opinion

Conformément à la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale du 14 mai 2024, nous avons effectué l'audit des états de synthèse ci-joints de la société LES EAUX MINÉRALES D'OULMÈS S.A, qui comprennent le bilan au 31 décembre 2024, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau de financement pour l'exercice clos à cette date, ainsi que l'état des informations complémentaires (ETIC). Ces états de synthèse font ressortir un montant de capitaux propres et assimilés de 669 330 067 MAD dont un bénéfice net de 77 109 640 MAD.

Nous certifions que les états de synthèse cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la Société LES EAUX MINÉRALES D'OULMÈS S.A au 31 décembre 2024, conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états de synthèse au Maroc et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états de synthèse de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états de synthèse pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

• Dépréciation des créances clients

Risque identifié

Au 31 décembre 2024, la valeur nette des créances clients s'élève à 405 752 KMAD représentant 13% du total bilan de la société. La Direction évalue les créances clients selon les modalités exposées dans la note A1 de l'état des informations complémentaires (ETIC). La dépréciation fait l'objet d'une appréciation au cas par cas en fonction des risques encourus.

En conséquence, nous avons considéré ce sujet comme un point clé de l'audit compte tenu de l'importance de ce poste dans les états de synthèse et du niveau de jugement requis par la direction pour l'estimation des provisions.

Réponse d'audit :

Dans le cadre de nos diligences, nous avons examiné les principes d'identification des créances douteuses et les méthodes de dépréciation des créances clients, en procédant à :

- L'analyse des hypothèses retenues pour calculer les provisions pour dépréciation des créances clients, notamment à travers l'examen de la balance âgée et de l'analyse des retards de paiement ;
- L'analyse des paiements reçus après la date de clôture pour les créances clients échues à forte antériorité les plus significatives ;
- La vérification du calcul de la provision pour dépréciation afin de s'assurer de sa conformité avec les règles définies par la société ;
- La circularisation des avocats et l'analyse des réponses reçues, afin d'identifier d'éventuelles difficultés de recouvrement qui n'auraient pas donné lieu au traitement comptable approprié.

• Evaluation des titres de participation

Risque identifié

Au 31 décembre 2024, la valeur nette des titres de participation s'élève à 51 369 KMAD. Les titres de participation sont comptabilisés à leur valeur d'acquisition et lorsque la valeur actuelle des titres est inférieure à la valeur nette comptable, une analyse est effectuée par le management pour déterminer la dépréciation à constater.

En conséquence, nous avons considéré ce sujet comme un point clé de l'audit compte tenu du montant significatif des titres de participation et du niveau de jugement inhérent à certaines hypothèses retenues pour la détermination de la valeur actuelle et pour l'estimation du risque sur les titres de participation.

Réponse d'audit :

Dans le cadre de nos diligences, nous avons procédé à :

- La prise de connaissance du processus mis en place par la direction dans le cadre des tests de dépréciation ;
- L'examen de la justification des méthodes d'évaluation, des hypothèses et données retenues par la Direction et des éléments chiffrés utilisés pour déterminer les valeurs actuelles ;
- La vérification du calcul de la provision pour dépréciation.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états de synthèse

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états de synthèse, conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états de synthèse exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états de synthèse, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions se rapportant à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états de synthèse pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états de synthèse prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états de synthèse comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la société ;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations et afférentes fournies par cette dernière ;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états de synthèse au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation ;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états de synthèse, y compris les informations fournies dans l'ETIC, et apprécions si les états de synthèse représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons procédé également aux vérifications spécifiques prévues par la loi et nous nous sommes assurés notamment de la sincérité et de la concordance, des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'administration destiné aux actionnaires avec les états de synthèse de la société.

Casablanca, le 08 avril 2025

Les Commissaires aux Comptes

HDID & ASSOCIÉS



FORVUS MAZARS



À PROPOS DE "LES EAUX MINÉRALES D'OULMÈS"



Créée en 1933, Les Eaux Minérales d'Oulmès est une société anonyme cotée à la bourse de Casablanca depuis 1943, leader marocain de l'hydratation saine et des boissons rafraîchissantes. Avec plus de 3 000 collaborateurs et 7 sites de production, LEMO œuvre continuellement pour offrir à ses clients des produits de qualité supérieure. Engagée dans une croissance durable et responsable, LEMO est membre du « Global Compact » des Nations Unies et est détentrice de plusieurs Labels RSE nationaux et internationaux. Acteur international, la société opère également en Afrique subsaharienne, à travers sa filiale E.T.E. située au Bénin. Les Eaux Minérales d'Oulmès est une filiale du groupe Holmarcom.

Pour information

Nabil SAID

Directeur Financier & Juridique
nsaid@oulmes.ma

